DEPARTEMENT DES VOSGES

VILLE DE RAON L'ETAPE

EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en

Présents à la séance : 24

exercice: 29

Séance du 14 AVRIL 2017 A 19H30

L'An Deux Mil Dix Sept, le 14 AVRIL A 19H30

Extrait affiché le : 18 avril 2017

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

2ème séance 2017

<u>Présents</u>: M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier Conseillers Municipaux.

Objet : Budget primitif communal

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BOULANGER Annie
à M. SALÉRIO Philippe
Mme ANDRE Sophie
à M. DAUTREY Roland
Mme DUPONT Virginie
à M. ROMARY Fabrice
M. CHARDIN Denis
à M. CHMIDLIN Stéphane

N° 24/2017

Absent:

M. DEMENGE Abel

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Monsieur le Maire expose dans le détail le projet de budget primitif communal de 2017, proposé en équilibre aux sommes de 6 210 616.93 € en section de fonctionnement et de 5 835 080.12 €, reports de 2016 inclus, en section d'investissement.

Après discussion,

Le Conseil Municipal décide de voter chacun des chapitres du budget primitif communal 2017, à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire.